

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

N° M21- 0057076

Mme son conjoint 2009

89175

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2048

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MR BENCHERIF Sidi - Said

Date de naissance : 01-02-1952

Adresse :

Tél. : 06 61 45 37 62 Total des frais engagés : #691.60.# Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. BERRADA Mohammed  
OPHTHALMOLOGISTE  
104, Bis Bd. Abdelmoumen, Rce ACAPULCO  
Tél.: 0522 99 40 40 / 0522 99 40 41  
Email: berrada.hamid@mail.com

Date de consultation : 13 OCT. 2021

Nom et prénom du malade : BENCHERIF Sidi Said Age : 69 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection ophtalmologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : C. NINIA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 OCT. 2021	Centrale	goutt		Dr BERRADA Mohamed OPHTALMOLOGISTE 80, Abdelloumen, Rte ACAPULCO 06229 40 40 / 0522 99 40 41 berrada.hamid@gmail.com

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Numéro de la Facture	Date	Montant de la Facture
<i>Mr. SEKKAT Lilia</i>	2016-01-22	27/01/2016	69.6

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

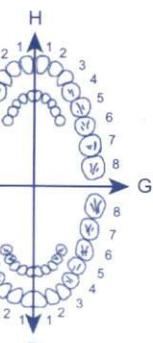
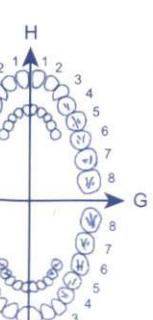
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			Coefficient des travaux
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohammed Berrada

Ophthalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux

Medecin Agrée pour la visite

Médicale d'aptitude à la conduite

Correction de la myopie au laser



الدكتور محمد برادة

أخصائي في أمراض وجراحة العيون

طبيب معتمد للفحص الطبي

للقدرة على السياقة

تصحيح الميopia بالليزر

Casablanca, le ..... 13 OCT. 2021

Ben Yousif sidi seid

Timoptol LP 0,5% collyre

1 gtt le matin x 6 m

99808807

691-6



06

TIMOPTOL LP 0,5%,  
collyre  
Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 96,80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



TIMOPTOL LP 0,5%,  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98,80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



Dr. BERRADA Mohammed  
OPHTHALMOLOGISTE  
104, Bis Bd. Abdelmoumen, Rcc ACAPULCO  
Tél.: 0522 99 40 40 / 0522 99 40 41  
E-mail: berrada.hamid@gmail.com

Pharmacie LILAS M.  
Mme. SEKKAT Laïla  
4 bis, Rue Rechouf / Bd. Abdelmoumen  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
Tél/Fax: 0522 27 65 88

إقامة أكابولكو (فوق القرض العقاري السياحي) - 104، مكرر شارع عبد المؤمن البيضاء

Résidence Acapulco (au dessus C.I.H.) - 104, bis, Bd Abdelmoumen Casablanca

Tél.: 05 22 99 40 40 /41 - GSM : 06 62 15 84 83 - E-mail : berrada.hamid@gmail.com

**TIMOPTOL LP 0,5 %,  
collyre**

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98,80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

**TIMOPTOL LP 0,5 %,  
collyre**

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98,80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

**TIMOPTOL LP 0,5 %,  
collyre**

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98,80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

**TIMOPTOL LP 0,5 %,  
collyre**

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98,80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303